# Les otages français de représailles en Lituanie (1918)

Julien Gueslin

En 1918, plus de six cents Français, le plus souvent des notables, sont déportés vers la Lituanie par les autorités allemandes. Habitant pour la grande majorité les départements du Nord et des Ardennes occupés par les troupes allemandes, ils sont les victimes d'un ensemble de négociations plus générales et très tendues entre la France et l'Allemagne au sujet de la question des civils internés par chaque camp, et plus particulièrement de la façon dont doivent être traités les Alsaciens-Lorrains pendant la Première Guerre mondiale¹. Dans un contexte de guerre totale où la propagande et la censure régnaient en maîtres, peu de civils, mais aussi les familles et journalistes l'évoquant, comprirent au-delà d'étroites sphères politiques, diplomatiques et militaires quels étaient les véritables enjeux, au-delà du fait qu'il s'agit d'une forme de rétorsion liée à ce que les Allemands qualifiaient « d'otages ».

## À l'origine, la question des internés alsaciens-lorrains

La place manque ici pour détailler une question complexe liée à la vision politique de chacun des deux camps de la question alsacienne-lorraine. Jusqu'en 1916 les autorités allemandes admirent implicitement que les accords de rapatriement ou d'internement concernant les prisonniers de guerre ou les civils internés n'ont pas vocation à s'appliquer à ceux que les autorités françaises qualifient « d'Alsaciens-Lorrains d'origine française », à l'inverse de ceux qu'elles qualifient d'Allemands immigrés ou nés en Alsace depuis 1871. Ces derniers, ainsi que des Alsaciens-Lorrains « suspects » car jugés trop germanophiles, sont internés. À partir de l'automne 1916, le gouvernement allemand réclame l'application intégrale des accords de rapatriement concernant les civils et décide en novembre, à titre d'avertissement envers Paris, une première déportation de 200 Français à Holzminden (près de Hanovre). Le gouvernement français décide alors de céder et, en janvier 1917, de transférer les internés alsaciens dans des dépôts spéciaux. Il accepte le principe de leur rapatriement via la Suisse. Mais l'application de ces accords est complexe des

Dès août 1914, l'armée française fit une courte incursion dans le sud de l'Alsace, située alors dans l'Empire allemand, puis, contrainte de se replier, emmena avec elle, sous la contrainte, plusieurs centaines de civils, fonctionnaires ou simples habitants perçus comme germanophiles et donc soupçonnés d'espionnage. À ces premiers internés civils s'ajoutèrent des Alsaciens-Lorrains venus avant le début du conflit séjourner en France ou dans ses colonies (comme Albert Schweitzer, alors médecin humanitaire au Gabon) qui furent arrêtés et retenus dans des camps d'internement comme ceux de Garaison dans les Hautes-Pyrénées ou de Saint-Rémy-de-Provence jusqu'à l'été 1918. Plusieurs ouvrages ont récemment paru sur leur sort dont on trouvera une bibliographie succincte à la fin de l'article (NdE).

deux côtés : par exemple, doit-on renvoyer les otages français libérés dans leur région d'origine occupée ou en France s'ils le désirent ? Doit-on rapatrier les Alsaciens internés vers leur région d'origine si elle est occupée par les troupes françaises ? Tout cela suscite des négociations interminables du fait de la difficulté des contacts, souvent par la Suisse, et du contrôle des informations reçues. Dès l'été 1917, le gouvernement allemand pose la question des Alsaciens-Lorrains évacués lors des opérations militaires françaises mais qui n'ont pas été internés (car considérés comme « d'origine française ») tout en ne pouvant pas, pour ceux le souhaitant, revenir chez eux.

En octobre 1917, outre des revendications concernant les prisonniers de guerre alsaciens, Berlin demande ainsi au gouvernement français le rapatriement de 700 de ces Alsaciens-Lorrains de citoyenneté allemande vivant en France. La lenteur de la réponse française et les réticences des négociateurs français à Berne à aborder le sujet provoquent alors l'exaspération du gouvernement allemand qui se décide à rentrer dans un nouveau cycle de représailles. Au-delà des détails de cet affrontement diplomatique que nous résumons rapidement se pose en fait le problème alsacien dans son ensemble et le fait que chacun des deux camps veut convaincre ses alliés et les Neutres de la justesse de sa cause. En refusant les demandes allemandes de ne plus dissocier les Alsaciens-Lorrains du reste des citoyens allemands, la diplomatie française refuse d'accepter une nouvelle consécration du traité de Francfort (il s'agit d'un de ses principaux buts de guerre) et d'affaiblir sa position par rapport à sa propre opinion publique. Les sociétés alsaciennes-lorraines de France sont particulièrement actives et mettent le gouvernement français sous pression avec de nombreuses démarches politiques et pétitions. Si le retour des Alsaciens internés est tolérable (car on les considère comme des immigrés allemands), le retour en Alsace de ceux laissés en liberté est considéré comme beaucoup plus problématique par les autorités et les sociétés alsaciennes de France (craintes de délations et accusation des familles de ceux ayant souhaité rester, création possible de polémiques sur les chiffres des retours, etc.). Le retour des premiers internés de France et d'Allemagne, les témoignages de certains sur les exactions subies ou la dureté des conditions de vie, l'utilisation qui peut être en faite dans les propagandes des deux camps ont suscité un climat tendu et à des visions manichéennes (sans qu'on prenne évidemment en compte par exemple le contexte de la psychose du début de guerre en France ou en Allemagne, ou le débordement des autorités devant organiser le séjour des milliers d'internés).

# Sélection et départ des otages

En janvier 1918, le départ des otages français n'est qu'un des derniers exemples de la brutalisation que subissent des civils innocents, victimes de querelles politiques, de la difficulté d'administrations ou de militaires subalternes à opérer des distinctions entre les ressortissants ennemis et du désir

d'opinions chauffées à blanc de répliquer face à des actions ennemies souvent très déformées et incomprises. Parmi les otages, certains sont convoqués dès la mi-décembre à Tourcoing, puis relâchés suite à de nouveaux ordres, le temps d'examiner la note française. Finalement au tout début de l'année 1918, des listes sont établies parmi les notables des départements occupés en laissant les autorités militaires locales choisir et informer les personnes de leur choix et juger en fonction de leur âge ou de leur santé, ce qui suscite inévitablement de nombreux abus. Selon les villes, on informe ou non les notables choisis – leur âge dépassant en moyenne 55 ans – de la nécessité de se munir de nourriture, de bagages ou d'argent, ce qui va causer de grandes disparités et aura des conséquences graves sur la santé de certains.



Le 6 janvier commence la déportation vers la Lituanie des 600 hommes entassés dans des trains de marchandises, alors que 400 femmes sont transférées à Holzminden. Après plus de six jours de voyage, ils sont débarqués à la gare de Zosle (Zasliai), sur la ligne de chemin de fer entre Kaunas et Vilnius, et doivent marcher sept

kilomètres pour rejoindre Milejgany (aujourd'hui Mijaugonys près de Elektrènai) sous une véritable tempête de neige. Les otages sont répartis dans plusieurs bâtiments agricoles ayant abrité auparavant des prisonniers russes ou polonais et gardés derrière des barbelés. La majorité des prisonniers est concentrée dans une grange sur trois étages de claie sans lumière, air, mobilier, ni toute autre forme de commodité. Du fait de l'inexistence de toute forme d'hygiène, d'alimentation très réduite et de températures très froides, la santé des prisonniers les plus âgés et dont la plupart sont habitués à des conditions de vie relativement confortables se dégrade inexorablement. Aucun colis de nourriture ne leur parvient alors que pourtant familles et comités de secours s'activent rapidement, malgré le peu d'informations arrivées en France dans les premiers mois sur le sort des otages. L'achat clandestin d'un peu de nourriture auprès de soldats allemands se fait à des prix exorbitants, limitant le troc à quelques otages très fortunés. Les soins médicaux sont très lacunaires et lorsqu'une évacuation vers un lazaret de Vilnius² est consentie, il est souvent trop tard. Outre un prisonnier

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il s'agissait d'une institution provisoire appelée Saint-Stephan ou Sakret qui disparut à la fin du conflit et se trouvait à côté de l'Église des Romanoff.

mort de froid sur le trajet, 21 otages vont mourir en quelques mois, 10 à Milejgany, 11 au lazaret de Vilnius. Après des cérémonies sommaires, ils sont enterrés dans une petite fosse creusée dans le sol gelé au bord même de la grande route de Vilnius.

Le moral des survivants décline d'autant plus vite que les communications avec leurs familles sont restreintes et que les otages se refusent, malgré l'invitation de leurs geôliers, à étaler leurs souffrances dans d'éventuels courriers afin de faire pression sur le gouvernement français. Les seules sorties se limitent à des corvées (bois, eau, latrines) que les prisonniers, répartis en différentes sections, doivent exécuter à tour de rôle. Il faut enfin se soumettre à d'interminables examens vexatoires des paillasses et des gamelles remises, les prisonniers immobiles en plein air devant se soumettre à l'arbitraire de leurs geôliers. Seules quelques personnes peuvent communiquer avec eux grâce à leur connaissance de la langue allemande, dont un Alsacien, Jules Hechemann, fonctionnaire à la Préfecture des Ardennes.

Seules les soirées fournissent un réconfort avec l'organisation de conférences sur la situation politique et l'histoire et, surtout, de concerts ou chorales improvisés avec des chansons patriotiques ou religieuses. Malgré la présence de plus de quarante prêtres parmi les otages et des messages envoyés aux autorités ecclésiastiques, aucun privilège ne leur est accordé en particulier pour l'installation d'une chapelle ou d'un simple local aménagé ou même la célébration régulière de messes.

## L'assouplissement des conditions de vie et la libération des otages

Devant l'impossibilité de continuer à interner un aussi grand nombre d'otages dans des lieux aux conditions aussi rudimentaires, les autorités locales allemandes se résolvent à créer un second camp à Jewie (auj. Vievis), dans une église orthodoxe où 160 otages environ sont envoyés. Malgré des conditions de séjour et d'hygiène toujours rudimentaires, les conditions de détention y sont un peu meilleures du fait de la nature du bâtiment, plus solide et comportant plus de fenêtres, et de la facilité un peu plus grande, malgré des prix toujours élevés, de se procurer clandestinement des denrées pouvant compléter des rations très réduites. Malgré le froid et la faim régnant, aucun mort ne sera à déplorer. Comme à Milejgany, des soirées rassemblant les otages autour de chansons, conférences, lectures (un petit journal manuscrit est même fondé: L'Écho du Nord et des Steppes) permettent aux otages de passer le temps et d'oublier le froid et la faim: « on a voulu nous faire crever de faim, faisons-nous crever de rire les uns les autres » (selon la citation faite par Émile Ferré dans le quotidien L'Écho du Nord du 14 janvier 1938).

La situation connaît une nouvelle évolution en mars avec le transfert des otages des deux camps vers un nouveau camp, le « Block Roon » (du nom d'un général prussien) situé près du tunnel ferroviaire de Paneriai à proximité



de Vilnius : il s'agissait d'un site plus salubre que les deux autres et où les otages peuvent s'installer dans des baraquements ayant fait partie d'un sanatorium russe en voie de création avant la guerre.

Il semble que cette relocalisa-

tion soit le fruit d'une prise de conscience des autorités allemandes, en partie les autorités politiques qui doivent faire face aux demandes d'information ou de visite des puissances neutres (en particulier, l'Espagne puissance neutre et protectrice des intérêts français en Allemagne), de la Croix Rouge ou des organisations chargées de transmettre des secours face aux informations leur parvenant sur les conditions de détention. Il semble que l'envoi des otages vers la Lituanie occupée ait été relativement improvisé. Les autorités allemandes locales ont été peu préparées, en dehors de l'idée que l'application d'un traitement très rigoureux permettrait de faire pression sur le gouvernement français par le biais des plaintes des otages pouvant être reçues. La croissance du nombre des morts met en difficulté le gouvernement allemand, alors que le gouvernement français semble désormais disposé à reprendre les négociations. Les pourparlers commencent à Berne au début du mois d'avril 1918. Le transfert est donc effectué à la mi-mars quelques jours avant l'arrivée le 22 d'une délégation espagnole chargée d'inspecter les camps et de recueillir les doléances des prisonniers représentés par un comité mené par Georges Guilbaut, Conseiller général et membre de la Chambre de commerce de Lille, et par Émile Ferré, rédacteur en chef de *L'Echo du Nord*. Le nouveau camp étant situé à proximité directe de la forêt, les otages bénéficient de plus d'air, de lumière, d'eau. Ils commencent à recevoir, à partir d'avril et de manière aléatoire, les premières lettres et colis provenant de leurs proches. Des envois de biscuits, vivres et pain par la Commission for Relief in Belgium et le Comité d'alimentation du Nord de la France ou par le Comité hispano-hollandais commencent à arriver à partir de la fin avril. Compte tenu du fait qu'une grande partie des malades graves est évacuée vers le lazaret de Vilnius dès l'arrivée au nouveau camp, seuls deux nouveaux décès furent enregistrés, les inhumations ayant eu lieu à la chapelle Kaplitza de Paneriai. Outre la poursuite des « réunions du soir »,

l'organisation de concerts et de conférences, des messes sont autorisées pour les croyants avec l'installation d'une petite chapelle et le prêt des objets nécessaires par l'aumônerie militaire allemande ou par le curé de Biala Walka (Baltoji Vokè). Les prisonniers peuvent désormais sortir du camp pour des promenades surveillées en forêt et profiter parfois du relâchement de la discipline pour s'éloigner, observer au loin Vilnius ou la vallée de la Neris, nouer des contacts avec la population locale et donc se procurer des vivres supplémentaires. Le moral des otages s'améliore donc, même si le traité de Brest-Litovsk, le transfert (sous leurs yeux...) de nombreuses troupes allemandes vers le front de l'Ouest, l'avancée allemande au début de l'été suscitent la crainte.

Dès la fin du mois d'avril, les prisonniers ont cependant vent de la signature (le 24) des accords de Berne qui aboutissent à la libération de tous les civils internés en France et en Allemagne, y compris donc les internés alsaciens-lorrains (ce qui n'inclut donc pas les Alsaciens laissés en liberté, c'est-à-dire tous ceux n'étant pas considérés comme des « immigrés » allemands ou des « suspects »), et, par conséquent, à la fin du

système des otages. Les otages de Lituanie doivent donc être renvoyés chez eux ou en France « libre » avant le 15 août 1918. Un premier convoi d'une centaine d'otages, avec essentiellement des malades et des vieillards, est organisé mais finalement annulé au profit d'un convoi de 25 personnes, lui aussi finalement bloqué à Rastatt du fait des difficultés rencontrées par les Français et les Allemands à appliquer les accords de Berne. Début juillet, la plus grande partie des otages sont finalement renvoyés, dont une petite centaine vers la France via Rastatt où ils rejoignent le précédent groupe, la Suisse, puis Évian où ils arrivent le 15 juillet. Le gros du groupe, après avoir été bloqué à Montmédy suite à l'offensive



française rejoint finalement le nord de la France à la fin du mois. Un dernier groupe de 71 personnes est gardé finalement en gage par les Allemands en attendant l'aboutissement des négociations et ne sera rapatrié que le 6 octobre, un mois avant l'armistice.

### La découverte d'un pays inconnu

À l'issue du résumé de ces événements, il convient de se demander quelles sont les perceptions de la Lituanie que l'on peut retrouver dans les multiples témoignages, livres, articles de presse, lettres, rapports ayant fait état de la vie et des souffrances des otages français sur le territoire lituanien. Il faut rappeler d'abord la parfaite ignorance de l'opinion française, du grand public comme des élites cultivées, de la situation d'alors en Lituanie. Alors que la Lituanie déclare son indépendance le 16 février 1918, personne ne mentionne ce fait. Il faut tenir compte bien entendu, pour les otages, des conditions dans lesquelles s'effectue cette déportation et de l'absence presque totale de renseignements donnés par les autorités allemandes, d'où les difficultés même des autorités françaises à identifier le lieu de détention. Au début, on ne parle que de « Russie » ou de « Pologne russe ». Les otages à leur arrivée n'associent leur pays d'accueil qu'à des plaines ou des steppes glacées, à des marécages brumeux avec quelques rares habitations misérables, des terres médiocres et des forêts et champs immenses et monotones. Les contacts avec les populations se résument, comme on l'a vu, à quelques contacts furtifs, essentiellement avec des ecclésiastiques. « Région désolée et mortelle » (Achille Beltette), l'image de la Lituanie ne se différencie guère des quelques stéréotypes liés à la Russie. « Dans ces steppes de morne mort, Comme dans quelque Sibérie, Où gîte une chiourmerie, Ils m'ont déporté sans remords » évoque Camille Quiévreux dans son poème Le chant des otages de *Jewie.* La Lituanie est un « pays vide » qui n'éveille pas de réminiscences historiques ou littéraires, en dehors de quelques allusions rapides aux soldats napoléoniens et à la campagne de Russie. Seuls les levers et couchers de soleil embrasant le ciel suscitent quelques commentaires positifs. Il est intéressant de voir que ces stéréotypes négatifs sont renforcés par les officiers allemands venant inspecter les otages et qui évoquent « un pays abominable » où beaucoup de soldats sont morts et sont souvent malades. Quoi donc de plus logique que d'envoyer les otages de représailles dans le pays où les conditions

sont les plus rigoureuses et qui peut s'apparenter dans l'imaginaire allemand à ce que subiraient les prisonniers ou otages allemands dans les colonies françaises d'Afrique du Nord. La Lituanie comme le *Baltikum* sont d'ailleurs considérés, dans les perceptions politiques comme dans l'imaginaire d'une partie de l'opinion allemande, comme



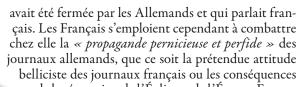
be guarde & deale for commercial per ex hardy. Waster, Carristans, Saures, Laurence, Tanancas, Saures, Asses, Labor Lain.

des terres de conquêtes, comme des colonies, donc logiquement un lieu où peuvent aussi être organisées des déportations.

Il faut attendre l'arrivée dans le camp de Roon et le printemps pour que les perceptions évoluent. Les promenades en forêt ou près de la vallée sont l'occasion pour la première fois de découvrir les beautés, le calme et les essences « subtiles » de la nature lituanienne avec la succession de forêts de pins et de prairies, les radeaux de bois sur la Neris et les vues au loin sur les maisons et coupoles de Vilnius. Évoquant les paysages lituaniens au clair de lune, Camille Quiévreux peut intituler son poème « Douceur lituanienne », ce qui pouvait apparaître comme un véritable oxymore quelque temps auparavant. Les possibilités de sortie donnent l'occasion de multiplier et d'enrichir les contacts et d'avoir une vision un peu plus précise de la population, en particulier dans le petit vallon de Nowo-Siolsky (entre Paneriai et la Neris) où les otages réalisèrent des aquarelles et des croquis des maisons « pittoresques » et des populations de paysans. Les notables français sont partagés entre la pitié pour la modestie du cadre de vie qu'ils découvrent (mobilier sommaire, pas de chaussures, etc.) et une vision un peu mythique de la simplicité, la tranquillité de la vie à la campagne loin des complications d'une population dont la frugalité n'exclut pas le don d'œufs ou de lait aux prisonniers affamés. Mais c'est aussi l'occasion de découvrir de manière plus réaliste les privations également subies par la population sous l'occupation allemande, les abattages massifs dans les forêts pour les besoins militaires ou les réquisitions effectuées. Il est intéressant de voir dans le rapport remis par l'industriel Paul Thomas à son retour en France le parallèle effectué entre la situation en Lituanie et celle du Nord français touché par les destructions et les privations. On retrouve ces comparaisons dans d'autres récits de voyageurs après-guerre, ce qui contribue à susciter une certaine proximité avec l'espace baltique, à l'ancrer dans les réalités européennes d'alors et à le faire sortir d'un certain brouillard « mental » correspondant presque à celui bien réel que redoutaient les Français à leur arrivée.



Les otages français ont également l'occasion de s'entretenir avec quelques personnes plus cultivées possédant quelques rudiments de français ou de latin pour les prêtres. Le journaliste français Émile Ferré évoquera souvent dans ses articles ultérieurs le souvenir d'une jeune institutrice de Ludwinowo (Liudvinayas) dont l'école



de la séparation de l'Église et de l'État en France. L'abbé Leleu, lui, se liera d'amitié avec le curé de Biala Walka, avec qui il organisera dans son église une « belle manifestation française et catholique » à l'occasion de la Fête-Dieu 1918 et avec qui il évoquera l'antique amitié des deux peuples dans l'épreuve commune de la guerre.

Le chanoine Leleu.

Cependant, si très vite les otages ont compris au contact de leurs geôliers ou de la population qu'ils se trouvent non pas en Russie mais en « *Lituanie* » et ont commencé (comme la presse ou les autorités françaises) à employer systématiquement ce terme et donc à l'associer à un espace bien distinct du reste de l'Empire russe, il est clair qu'ils sont systématiquement en contact avec des populations polonaises ou polonophones. Que ce soit avec le clergé ou la population croisée, la langue utilisée par ceux-ci est le polonais et on évoque évidemment plus le nom de la Pologne. C'est assez logique compte tenu de la région où se trouvent les otages, loin des régions complètement lituanophones. Par la presse allemande ou leurs maigres contacts, ils ne semblent pas du tout avoir connaissance des progrès du mouvement national lituanien, de même pas davantage du fait que celui-ci se distingue nettement de la cause polonaise. En cela, leurs échanges viennent renforcer la confusion régnant à l'époque en France ou la conviction de certains que Pologne et Lituanie ne forment qu'une seule unité et qu'il faut faire renaître la communauté polonolituanienne de jadis, en dépit des vœux lituaniens. Cette situation ne sera pas facilitée dans l'après-guerre par la violence du conflit polono-lituanien, l'annexion du territoire de Vilnius par la Pologne et la décision consécutive de la Lituanie de refuser toute relation et de fermer ses frontières avec la Pologne voisine.

Cela a un impact direct sur les otages regroupés en une « association des otages français de représailles » qui, dès avril 1918, continue son action dès le retour en France pour obtenir, non sans mal, une reconnaissance symbolique et surtout financière par l'État des préjudices subis (indemnités compensatrices, compensation des pertes matérielles subies du fait de l'internement, réparations pour les familles des victimes), mais qui s'emploie surtout à réclamer le retour des Français inhumés en terre lituanienne.

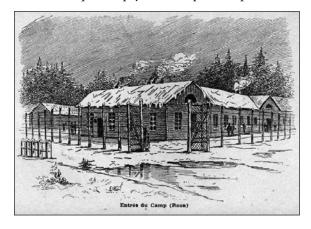
Face à un pays bouleversé par une suite de conflits et à l'effacement rapide des traces, ainsi qu'au changement de noms entre russe, polonais et lituanien,

le rôle des otages et les liens qu'ils ont pu conserver, notamment avec les curés de Milejgany, Jewie et Biala Walka, sont importants pour aider les missions envoyées sur place. En territoire lituanien, le petit cimetière de Milejgany et ses dix tombes françaises sont vite protégés par la Mission militaire française et les premiers diplomates, avec l'aide du curé local et du gouvernement lituanien. De même à Jewie, l'église subsiste avec son écriteau allemand Franz. Gefangenen Lager rappelant le souvenir du séjour des Français. Mais à Roon, suite à l'occupation bolchevique et aux conflits qui ont suivi, le camp a déjà complètement disparu, les maisons en bois ayant été utilisées par les paysans locaux comme bois de chauffage. Seuls quelques traces et ustensiles sont recueillis par l'abbé Leleu lors de son « pèlerinage du souvenir » en 1923 et confiées à la « Kaplitza » où les deux tombes françaises sont entretenues à proximité des restes de quelques soldats de la Grande Armée.

Mais il faudra une longue correspondance et une longue recherche (avec de plus le départ des autorités allemandes et de leurs archives) pour que les tombes des Français morts dans le lazaret de Vilnius soient identifiées, celui-ci ayant fermé. On retrouve finalement les tombes à proximité d'un cimetière local (Rasų), dans un terrain vallonné où déjà la végétation recouvre alors les petits tertres sommairement érigés. Suite à la crise de la Ruhr, il faudra attendre finalement septembre 1923 pour que les corps soient exhumés et rapatriés en France.

Le souvenir du séjour lituanien se perpétue alors à travers les réunions et cérémonies annuelles de l'association et les nombreuses cérémonies funéraires suite à la disparition de nombreux survivants affaiblis et/ou déjà très âgés. C'est surtout l'abbé Leleu qui, par son activité inlassable de conférencier dans toute la France, joue un rôle important. De par les liens qu'il a noués, il devient un défenseur de la Lituanie dans l'opinion publique et intervient régulièrement dans les journaux par des articles évoquant le pays, comme par exemple dans *La* 

Croix du 26 avril 1938 où il rappelle son passé d'otage pour évoquer « la foi de ce peuple et (...) la douceur de la charité que cette foi leur inspirait ». Il se remémore souvent son voyage de 1923 qui lui permit de mieux parcourir le pays et d'apprendre à aimer la Lituanie.



Aujourd'hui, si le souvenir des otages a complètement disparu en Lituanie, il reste vivant chez de nombreux descendants dans le nord et l'est de la France cherchant à mieux comprendre ces événements. On citera aussi l'effort des Archives départementales des Ardennes qui vise à collecter toute donnée sur le sujet. Il serait souhaitable qu'un jour ces efforts aboutissent à l'érection de plaques rappelant sur le sol lituanien le souvenir des souffrances de ces otages, victimes comme beaucoup d'Alsaciens-Lorrains d'alors de luttes politiques qui les dépassaient.

#### BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

## Sur les otages français en Lituanie :

Bulletin de l'Association des Otages de Représailles en Lithuanie, Lille, 1919 (1) - 1933 (22) (consultable à la BnF).

Archives du Ministère des Affaires Étrangères (La Courneuve), Série « Internés Civils. Guerre 1914-1918 » (488 QO), Dossiers 26 et 31.

Archives nationales (Saint Denis), Service des Réfugiés, rapatriés et internés civils (1914-1920, F/23), carton F/23/5 en particulier Rapport de Paul Thomas (16 août 1918).

BECKER (A.), Oubliés de la Grande Guerre : Humanitaire et culture de guerre, Paris, 1998.

BELTETTE (A.), Mes années scolaires de Guerre (Tourcoing, Nord, Août 1914-Février 1919), Cahors, 1919.

BOUXIN (Abbé), Mes Mémoires de Captivité. Aubigny-Milejgany-Bloch-Roon, 1917-1918, Balan-Sedan, 1920.

CELARIE (H.), « Les otages civils dans les camps de représailles », Revue des deux mondes, 1et janvier 1919, p.200.

FERRE (E.), Nos Étapes de représailles en Lithuanie, Milejgany-Jewie-Roon, Souvenirs d'un Otage, Lille, 1920.

LELEU (A.), Les otages français de représailles en Lithuanie, Tourcoing, 1920.

QUIEVREUX (A.), Mes Chants de Guerres. En France Envahie. En Exil, Sceaux, 1919.

X., « Dans les geôles allemandes. Impression d'Otage », Le Matin, 24 juillet 1918.

CHASSEREAU (L.), « Ce que fut la captivité des otages rapatriés », *Le Petit Parisien*, 15 juillet 1918.

Journal des Réfugiés du Nord, articles des 13, 24 avril, 10 et 24 juillet 1918.

#### Sur les internés alsaciens-lorrains en France :

VONAU (J.-L), Des Alsaciens-Lorrains internés civils. Hélène et Albert Schweitzer dans la tourmente de la Grande Guerre, Bernardswiller, 2019.

WILLME (D.), Alsaciens prisonniers de la France – 1914-1919, Ebersheim, 2020.

COLLECTIF, Prisonniers au château d'If et aux îles du Frioul. Alsaciens et Allemands internés à Marseille en 1914, Présentation et traduction de Jean-Louis Spieser, Marseille, 2017.